

La Communauté de Communes Cœur du Var vous invite à découvrir son territoire à pied, à VTT ou encore à cheval.

## Balisage :

Certains circuits sont balisés et jalonnés d'informations directionnelles. Chaque poteau directionnel porte un numéro de référence et un nom uniques associés aux coordonnées GPS (wgs84). Ils sont matérialisés sur les cartes par leur numéro. Les lames indiquent le prochain poteau-flèche et sa distance en kilomètre. Elles facilitent l'orientation générale. Sur tous les circuits, le balisage à la peinture guide le randonneur. Il est apposé sur les arbres, les rochers bordant les itinéraires.



Tout droit



Changement  
de direction



Mauvaise  
direction

## Bon à savoir :

La chasse est pratiquée dans nos forêts (automne, hiver) : respectez les panneaux, les consignes des chasseurs et faites preuve de prudence en signalant votre présence.

L'état d'un itinéraire peut s'altérer au gré des conditions extérieures. Il appartient à chaque randonneur quelle que soit son activité, de s'assurer de son itinéraire, de s'y engager sous sa propre responsabilité. N'oubliez pas que vous êtes responsable des dommages causés à vous-même, à des tiers et aux biens qui résultent de l'inadaptation de votre comportement à l'état naturel des lieux et aux dangers normalement prévisibles.

## Charte du randonneur

- N'empruntez le sentier qu'en période autorisée : renseignez-vous sur l'état d'ouverture des massifs forestiers (en particulier l'été).
- Regardez sans toucher, respectez les cultures et les vergers, ne cueillez pas, ne prélevez pas d'espèces et veillez à ne pas déranger la faune.
- Que vous soyez piéton, cavalier ou cycliste, soyez vigilant à la signalisation qui vous concerne. Restez sur le sentier balisé.
- Ne faites pas de feu, ne jetez pas de mégots de cigarettes même éteints.
- Veuillez ramener vos déchets et autres déchets avec vous.
- Restez courtois et discrets avec les autres utilisateurs des chemins.
- N'utilisez le sentier qu'à pied, en cycle non motorisé ou à cheval.
- Veillez à refermer les barrières après les avoir franchies.
- Munissez-vous de chaussures adaptées, d'eau, éventuellement d'un chapeau.
- A VTT, portez un casque.
- Tenez votre chien en laisse.



## Contacts utiles :

**Météo France** : 0 899 710 283

**Secours** : 112

**Pompiers** : 18

Lors de l'utilisation de la topo-fiche ou si vous rencontrez des anomalies lors de votre passage sur les sentiers, faites nous part de vos observations.

### CŒUR DU VAR TOURISME

04 98 10 43 59 | [tourisme@coeurduvar.com](mailto:tourisme@coeurduvar.com)

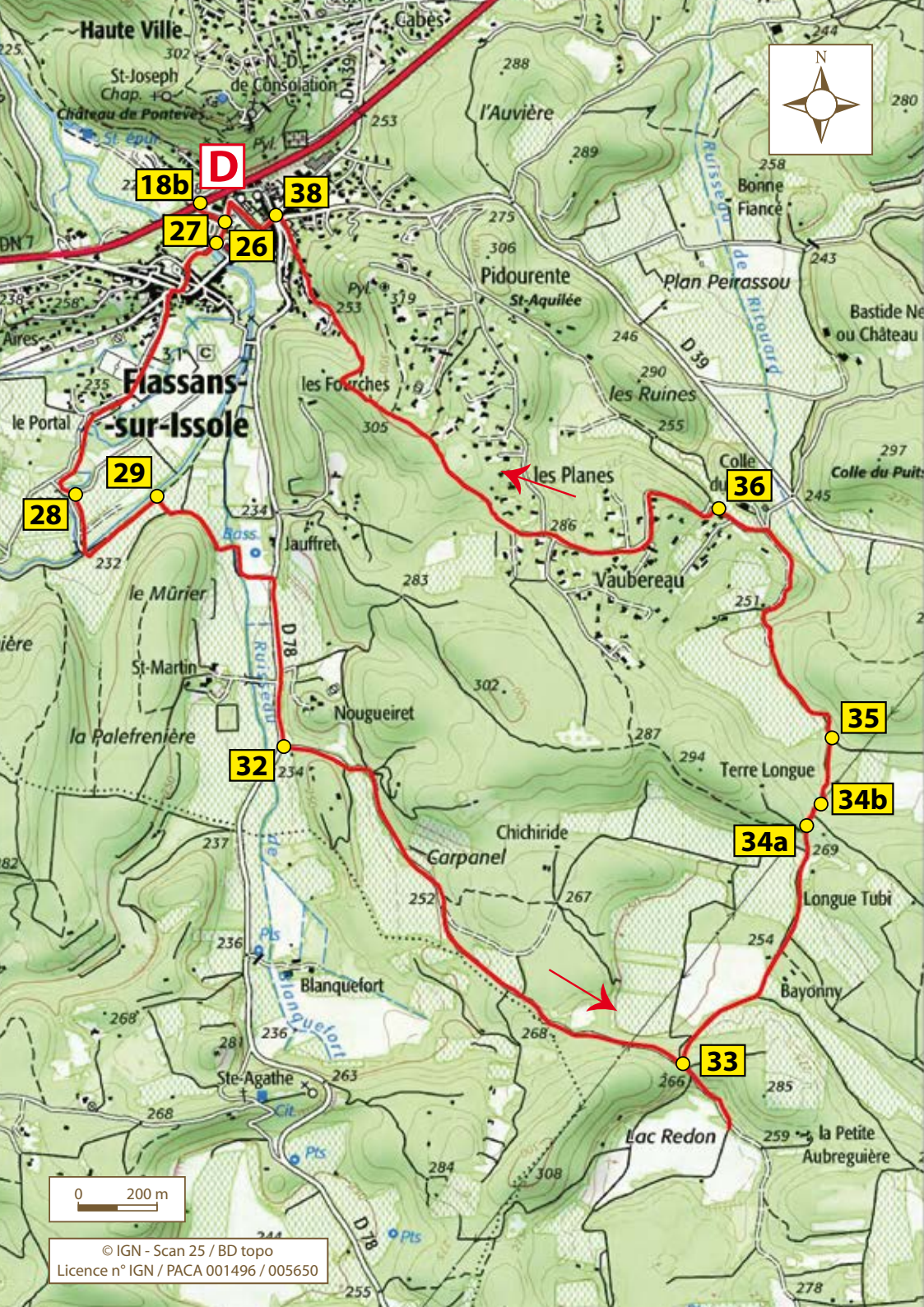
Retrouvez d'autres topo-fiches  
sur [coeurduvartourisme.com](http://coeurduvartourisme.com)

Rejoignez-nous  

## Flassans s/ Issole Le lac Redon

Randonnée facile • Distance : 9,3 km





# Flassans s/ Issole

## Le lac Redon

Randonnée facile • Distance : 9,3 km • Temps marcheur : 2h50

Le lac Redon est considéré comme une mare temporaire parce qu'il alterne des périodes humides avec des périodes sèches. Sa diversité biologique est remarquable, renfermant quelque 300 espèces animales et végétales dont certaines très rares, comme l'Armoise de Molinier.

- 18b** Du parking les Grands Prés, rejoindre
- 26** L'école (100 m). Prendre à droite jusqu'au
- 27** Pont Vieux (200 m). Après avoir franchi le pont, passer devant un ancien moulin à huile et un jardin "écologique". Prendre à gauche la rue Source Saint Michel, puis l'escalier à droite pour déboucher sur la place Pasteur. La traverser pour trouver plein sud le chemin revêtu des Clèdes que l'on suit jusqu'au
- 28** Clèdes (1,2 km). Poursuivre direction sud, franchir le pont sur l'Issole et à gauche vers l'est en empruntant la berge jusqu'à
- 29** La rivière neuve (1,7 km). Descendre du merlon par les quelques marches (portage à VTT) pour rejoindre en longeant des vignes un chemin d'exploitation qui serpente dans le vignoble et débouche sur la D78 que l'on emprunte sur 500 m (attention danger) avant de trouver
- 32** Nougueiret (2,7 km). Prendre la direction de l'Aubréguière par un agréable chemin revêtu vous amène à
- 33** Chemin de l'Aubréguière (4,3 km). Poursuivre sur 250 m vers le sud-est pour découvrir le lac temporaire Redon (site Natura 2000) (4,6 km).  
Retour à la balise **33** (4,8 km) et poursuivre à droite entre les murs en pierres sèches vers
- 34a** Collet de Bayonny (5,6 km). Enchaîner avec la balise **34b** toute proche située à 50 m. De là rejoindre
- 35** Colle Tortue (5,9 km). Prendre à gauche vers le nord. Après avoir longé dans un premier temps des vignes, rester à droite sur le chemin en sous-bois avant de retrouver le chemin d'exploitation (et une estafette !) puis poursuivre jusqu'à un carrefour par un chemin qui devient revêtu. Prendre à gauche au nord-ouest jusqu'à
- 36** Vaubereau (6,8 km). Continuer sur la voie revêtu. Au carrefour suivant prendre en face, les Planes, poursuivre sur le chemin de terre, puis sur le chemin herbeux qui part à gauche et se transforme en sentier avant de prendre la direction est et descendre rapidement, très belle vue sur le village et les ruines du château de Pontevès avant d'arriver à
- 38** La chapelle St Roch (8,9 km). Rejoindre en traversant la place de l'église
- 26** L'école (9,2 km). puis retrouver votre point de départ
- 18b** Les Grands Prés (9,3 km).



**D** Parking  
Les Grands Prés :  
passer sous la DN7  
après la salle Gavoty

**Balilage jaune**  
**Dénivelé :** 304 m  
225 m / 123 m

**Difficultés :**  
● 2 lacets sévères sur la partie sentiers après 36.  
● à VTT, petit portage au niveau de 29.

**Danger :**  
● Passage de 500 m sur la D78 qui relie Flassans à Pignans.

**En chemin :**  
● L'Issole.  
● Site Natura 2000 du Lac Redon.  
● Point de vue sur le village et le château.  
● Chapelle St Roch du 18<sup>ème</sup> siècle.